



Conseil de sécurité
CS/8695

Department of Public Information • News and Media Division • New York

Conseil de sécurité

5415^e séance – matin

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA DÉFENSE DE L'OUGANDA INFORMENT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DES MESURES PRISES CONTRE L'« ORGANISATION TERRORISTE » LRA

Les Ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Ouganda ont décrit, ce matin, aux membres du Conseil de sécurité les initiatives prises par leur Gouvernement pour contrer l'impact humanitaire et sécuritaire des activités de l'« organisation terroriste », l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui sévit depuis 20 ans dans le nord de l'Ouganda. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères a rendu compte des activités du Mécanisme conjoint de coordination et de surveillance de haut niveau entre le Gouvernement de l'Ouganda, les Nations Unies, les principaux partenaires et les représentants des ONG pour appuyer la stratégie et le plan d'action du Gouvernement relatif à la situation humanitaire et à la réinstallation des personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda.

Le Ministre s'est aussi attardé sur le plan d'urgence pour l'intervention humanitaire dans les régions où sévit la LRA que le Président de l'Ouganda doit lancer le 26 avril à Kampala. Son homologue de la défense, Amama Mbabazi, a présenté au Conseil des résultats de l'« Opération Iron Fist », lancée en 2002 qui a contraint les membres restants de la LRA à se replier en République démocratique du Congo (RDC) et dans le Sud-Soudan. Le Ministre a plaidé, entre autres, pour une action plus résolue de la Mission de l'ONU en RDC (MONUC) et de celle de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Il a aussi proposé la signature d'un Mémoire d'accord entre son pays et la RDC qui, à l'instar de l'accord signé avec le Soudan, autoriserait à ses Forces de poursuivre les membres de la LRA sur le territoire congolais.

Exposés

Concernant le Mécanisme conjoint, M. SAM KUTESA, Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, a indiqué qu'il porte sur cinq questions à savoir, la cessation des hostilités et la sécurité régionale; la protection des populations civiles; l'assistance humanitaire aux personnes déplacées; la consolidation de la paix et la réconciliation; le retour et la réinstallation des personnes déplacées. Le Gouvernement espère aussi finaliser, d'ici au mois d'août, un plan global de paix, de reconstruction et de développement pour le nord de l'Ouganda.

Après avoir décrit la composition du Mécanisme conjoint, les tâches spécifiques qui lui sont assignées dans le nord de l'Ouganda, la manière dont il doit mettre en œuvre le plan d'urgence pour l'intervention humanitaire, le Ministre a indiqué que son Gouvernement a également établi un Groupe de sécurité régionale, impliquant l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC) et le Soudan ainsi que la MONUC, pour désarmer les membres de la LRA localisés dans le sud du Soudan et dans la parc national de la Garamba en RDC.

Le Ministre a poursuivi en décrivant les activités prévues pour la stratégie de paix, de reconstruction et de développement dans le nord de l'Ouganda. À ce propos, il a jugé inacceptable que certaines ONG essayent d'exploiter le sort des personnes déplacées pour servir leurs objectifs politiques, de plaidoyer et de mobilisation des ressources. Il a accusé ces ONG d'ignorer sciemment les améliorations sociales qui ont été apportées dans certaines zones du nord de l'Ouganda grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et de ses partenaires au développement. De plus, a-t-il aussi accusé, les ONG utilisent les statistiques erronées figurant dans le projet de sondage commandité par des institutions telles que l'UNICEF et l'OMS qui ont d'ailleurs demandé une correction des données.

Enfin, a conclu le Ministre, les ONG ont passé sous silence le fait que les Forces de défense ougandaises assurent l'acheminement des fournitures de secours aux 232 camps de personnes déplacées. Le Ministre a espéré que la communauté internationale accordera le soutien nécessaire au Mécanisme conjoint, au plan d'urgence et que le Conseil de sécurité soutiendra comme il se doit les efforts régionaux pour désarmer la LRA et présenter ses dirigeants devant la Cour pénale internationale (CPI).

À son tour, le Ministre de la défense de l'Ouganda, M. AMAMA MBABAZI, a expliqué que la lutte contre la LRA et les autres forces négatives appuyées par des pays étrangers a été longue et difficile. Depuis le lancement de l'« Operation Iron Fist », les Forces de défense ougandaises ont maintenu leur pression et affaibli les forces de la LRA qui sont passées de 3 000 à un chiffre estimé entre 120 et 125 hommes armés en RDC qui opèrent sous la direction de Kony et de Vincent Otti. Certains sont encore en Ouganda dans la région d'Acholi. Il est de notoriété publique que la LRA opère désormais dans le parc national de la Garamba en RDC et à Loka, en collaboration avec les milices Zende du Sud-Soudan.

L'Ouganda est donc, à juste titre, préoccupé par le fait que la LRA reconstitue ses forces dans le parc. Le Ministre a regretté que la MONUC, qui s'était initialement engagée à escorter les membres de la LRA à travers la frontière de la RDC, ait, depuis la mort de ses huit soldats guatémaltèques en janvier 2006, établi les membres de la LRA en RDC à 50 km des Forces armées de la RDC (FARC). La MONUC et la MUAS, a insisté le Ministre, n'ont pas pris les mesures requises pour contrer la LRA dans le parc national de la Garamba et dans le Sud-Soudan.

Le Ministre de la défense a jugé essentiel de mobiliser des efforts régionaux pour, avec l'appui de la communauté internationale, désarmer, capturer et arrêter les dirigeants de la LRA et les présenter devant la Cour pénale internationale (CPI). Il a proposé aux Gouvernements du Soudan et de la RDC de prendre toutes les mesures nécessaires pour désarmer les membres de la LRA et arrêter leurs dirigeants.

Il a aussi prôné la conclusion rapide d'un Mémoire d'accord entre l'Ouganda et la RDC qui permettrait, à l'instar de celui qui a été signé avec le Soudan, aux forces ougandaises de pourchasser la LRA dans le territoire congolais. Les opérations se dérouleraient sous la surveillance étroite d'organismes internationaux tels que la MONUC. Le Ministre a, en effet, préconisé une forte coordination entre les forces nationales et internationales, avant de proposer la création de mécanismes régionaux impliquant la RDC, l'Ouganda, le Soudan, la MONUC et la MUAS pour traiter de la question de la LRA.

La MONUC et la MUAS devraient avoir le mandat d'utiliser tous les moyens nécessaires pour désarmer la LRA et arrêter leurs dirigeants. Le Ministre a conclu en conseillant au Conseil d'envisager la possibilité de confier à un pays ou à une puissance régionale la question du désarmement de la LRA comme cela avait été le cas avec la

Force française « Artémis » en RDC ou encore la Force dirigée par l'Australie au Timor oriental.

* *** *